

FICHE N°9

L'ALCOOL ET LES STUPÉFIANTS

Les 5 points de la fiche

L'alcoolémie
Les effets
Le cannabis
Les médicaments
Les sanctions

L'alcoolémie

Dès 0,5g/l de sang ou 0,25mg/l d'air expiré, le conducteur est en infraction. À partir de 0,8g/l de sang, ou 0,4mg/l de sang le conducteur est en délit.

Pour un jeune conducteur, ce taux est abaissé à 0,2g/l de sang ou 0,1mg/l de sang.

Chaque verre consommé fait augmenter l'alcoolémie entre 0,20 et 0,25g.

Le taux maximal est atteint 30mn après l'absorption à jeun et 1h au cours d'un repas.

Aucune solution ne permet d'éliminer rapidement l'alcool consommé.

Le taux baisse en moyenne de 0,10 à 0,15g/l de sang par heure.

Les effets

L'alcool agit sur le cerveau et le système nerveux, ce qui provoque des conséquences graves pour le conducteur, soit :

- champ visuel rétréci
- vision trouble
- fatigue
- augmentation du temps de réaction, diminution des réflexes
- euphorie ou agressivité
- sentiment de toute puissance, hausse de la prise de risque.

Le cannabis

L'usage du cannabis multiplie par 1,8 le risque d'accidents mortels, et combiné avec l'alcool par 14.

Ses effets sont identiques à ceux de l'alcool.

Son élimination de l'organisme est cependant beaucoup plus longue, et peut agir plusieurs jours encore après l'absorption.

Les médicaments

Certains médicaments modifient les capacités à conduire.

Il est très important de vérifier les indications de la notice et de se référer aux pictogrammes :

- **jaune** : lire la notice
- **orange** : demander l'avis du médecin
- **rouge** : incompatible avec la conduite

La consommation d'alcool est incompatible avec la prise de médicaments.

Les sanctions

- Alcool entre 0,5 et 0,8 : contravention, perte de 6 points et suspension du permis
- Alcool sup à 0,8 : délit, perte 6 points, 4500€ d'amende, suspension du permis, prison
- Dépistage de stupéfiants : Délit, 6 points, 4500€ d'amende, suspension et 2 ans de prison

Si alcool + drogue = sanctions aggravées 9000€ d'amende et 3 ans de prison